

LARECO S.A. - Zoning Industriel de Aye - Rue de la Croissance, 4 - B - 6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE
Tél. +32 84 32 16 90 - Fax +32 84 31 43 31

COMMUNE DE TROIS-PONTS
A l'attention de Monsieur Claude LEGRAND
Echevin
Route de Coe, 58
B-4980 TROIS-PONTS

RAPPORT D'ANALYSE B24/R2059/00017

Date du rapport : 09.04.24

Numéro d'identification : **24/LA01993-02**
Date de réception : 20.03.24
Condition de l'échantillon : conforme
Condition de l'emballage : conditionnement conforme
Condition de réception : réfrigéré
Echantillonneur : Dimitri VAES
Date d'échantillonnage : 20.03.24
Procédure : ISO19458 (accréditée)
d'échantillonnage

Description du laboratoire : "Z3PONTS8 - Bergeval - Bergeval, 3B"

RESULTATS D'ANALYSE :

<u>Paramètre</u>	<u>Résultat</u>	<u>Limite</u>	<u>Méthode</u>	<u>Date d'analyse</u>
<u>ANALYSE MICROBIOLOGIQUE :</u>				
germes totaux (22°C)	7 ufc/ml		NF EN ISO 6222 / NF T90-421 ¹	21.03.24
.	nombre estimé		NF EN ISO 6222 / NF T90-421 ¹	
coliformes totaux	5 ufc/100 ml	<1	NF EN ISO 9308-1 ¹	21.03.24
.	nombre estimé		NF EN ISO 9308-1 ¹	
Escherichia coli	<1 ufc/100 ml	<1	NF EN ISO 9308-1 ¹	21.03.24
entérocoques	<1 ufc/100 ml	<1	ISO 7899-2 / NF T90-421 ¹	21.03.24
Clostridium perfringens (dont spores)	<1 ufc/100 ml	<1	ISO 14189 ¹	21.03.24

¹ Méthode accréditée.

L'incertitude de mesure pourra être communiquée sur demande. Ce rapport ne peut pas être reproduit, sauf en forme complète, sans autorisation écrite de LARECO. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats. LARECO n'est pas responsable des informations fournies par le client lorsqu'elles peuvent affecter la validité des résultats.

LARECO S.A. - Zoning Industriel de Aye - Rue de la Croissance, 4 - B - 6900 MARCHE-EN-FAMENNE
Tél. +32 84 32 16 90 - Fax +32 84 31 43 31

RAPPORT D'ANALYSE B24/R2059/00017

Conclusion : En ce qui concerne les paramètres analysés, le(s) résultat(s) apparaissant en gras ci-dessus ne répond(ent) pas aux normes prescrites par l'Article D183, Annexe XXXI, du « Code de l'eau ».

Résultats validés électroniquement par : Gaëtan LEROY
Directeur technique

Cette validation est une signature électronique, elle est réalisée conformément aux exigences du référentiel ISO 17025

¹ Méthode accréditée.

L'incertitude de mesure pourra être communiquée sur demande. Ce rapport ne peut pas être reproduit, sauf en forme complète, sans autorisation écrite de LARECO. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
LARECO n'est pas responsable des informations fournies par le client lorsqu'elles peuvent affecter la validité des résultats.